

Département de Maine et Loire  
Arrondissement de SAUMUR  
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2022

Convocation du 6/09/2022

Nombre de Conseillers  
en exercice : 19  
Nombre de Conseillers  
présents : 17

Conformément à l'article  
L 2121-25 Code Général des  
Collectivités Territoriales, la  
liste des délibérations est  
affichée à la mairie et mise  
en ligne sur le site internet, le  
16/09/2022.

L'An deux mille vingt-deux, le treize du mois de septembre à 20 heures,  
les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de  
septembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

**Présents :** Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE  
Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER  
Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick,  
LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES  
Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, COUINEAU  
Cyrille

**Excusés :**

M. Julien CANONNE représenté par Mme JAMET Amélie,  
Mme Corine GALLARD représentée par M. Cyrille COUINEAU

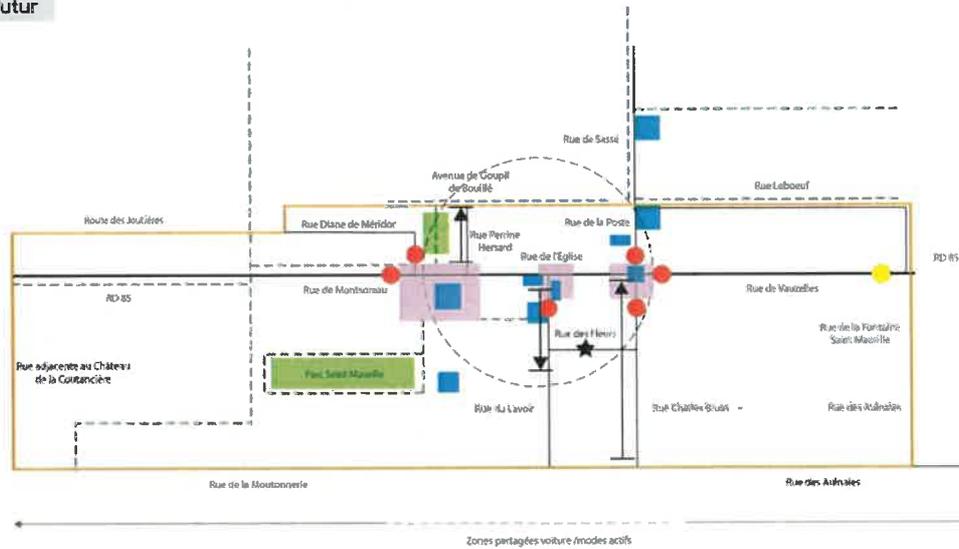
**Secrétaire de séance :** M. Cyrille COUINEAU

DCM2022-09-081 **Avant-projet définitif du schéma d'aménagement des voiries et de la  
traversée RD 85 dans le bourg de Brain sur Allonnes :**

Monsieur Norrito, urbaniste et co-gérant de l'agence SCALE, présente l'avant-projet final du  
schéma d'aménagement des voiries et de la traversée RD85 dans le bourg faisant suite au travail de  
l'équipe de maîtrise d'œuvre après échanges avec la commission communale, le conseil municipal  
(DCM 2022-06-055 en date du 14 juin 2022), les concessionnaires, l'agence technique  
départementale de Baugé, les commerçants et la population.

Il peut se résumer à l'aide des extraits suivants :

Schéma futur



- Voie principale traversée du bourg
- Contours nantifs potentiels (Est et Ouest)
- Voie secondaire
- Cheminement piéton existant
- Aménagement cyclable existant
- Zone de rencontre (30 km/h) / places à réqualifier
- Coeur de bourg
- Aménagement entrée de rue
- Aménagement de transition vers l'espace de rencontre
- Poches principales de stationnement
- Espace vert
- Sens unique
- Rue accessible seulement aux riverains

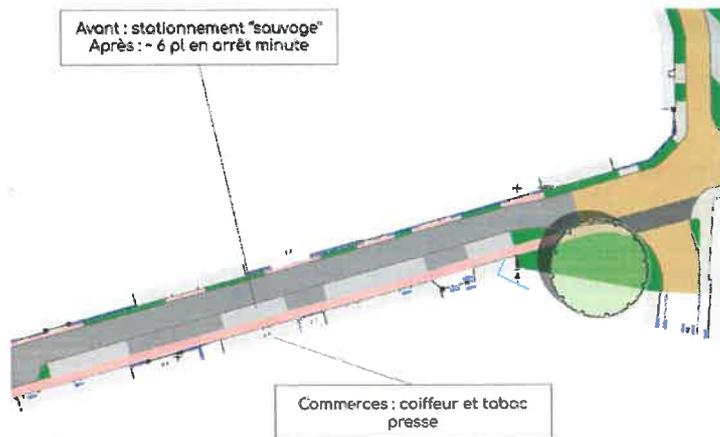
Rue de Vouzelles



Commerces : coiffeur et tabac presse

- Zone de rencontre en béton ou stabilisé renforcé
- Trottoir en enrobé rose
- Espace végétalisé
- Passage piéton
- Voie en enrobé noir
- Voie zone de rencontre (enrobé noir ou résine)
- Stationnement
- Parking perméable
- Escaliers / parvis
- Mobilier
- Point d'eau / fontaine
- Mât existant
- Cheminement en pavé perméable
- Terrasse
- Borne électrique
- Arbre nouveau
- Arbre existant

Avant : stationnement "sauvage"  
Après : ~ 6 pl en arrêt minute



Commerces : coiffeur et tabac presse

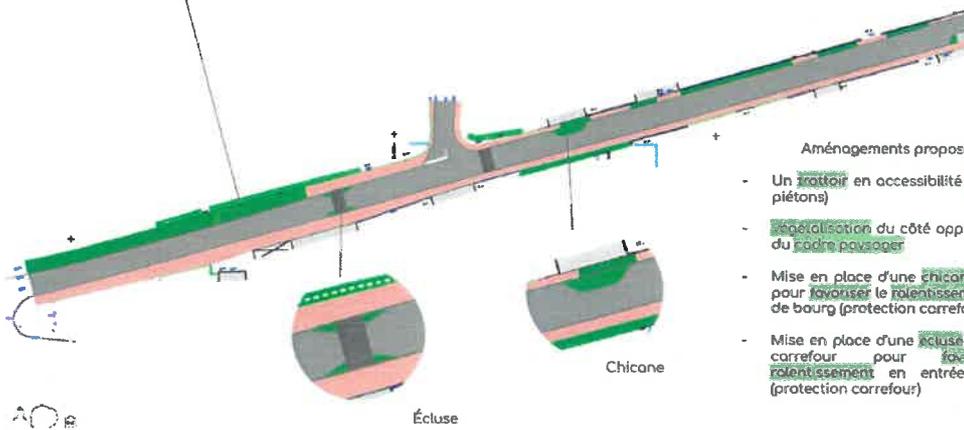
Aménagements proposés :

- Sens prioritaire pour apaiser la circulation et permettre la mise en place d'un stationnement fixe (sécurité piétons et automobilistes)
- Arrêts minutes devant les commerces
- Un trottoir en accessibilité PMR le long des commerces (sécurité piétons)
- Végétalisation du côté opposé en faveur du cadre paysager

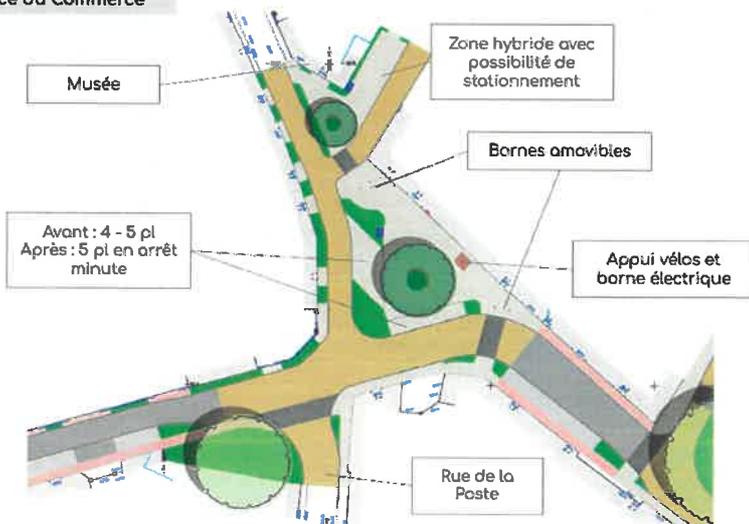
### Rue de Vauzelles



Zone de rencontre en béton ou stabilisé renforcé	Stationnement	Cheminement en pavé perméable
Trottoir en enrobé rose	Parking perméable	Terrasse
Espace végétalisé	Excavation / parvis	Borne électrique
Passage piéton	Mobilier	Arbre nouveau
Voirie en enrobé noir	Point d'eau / fontaine	Arbre existant
Voirie zone de rencontre (enrobé noir ou résine)	Bâti existant	



### Place du Commerce



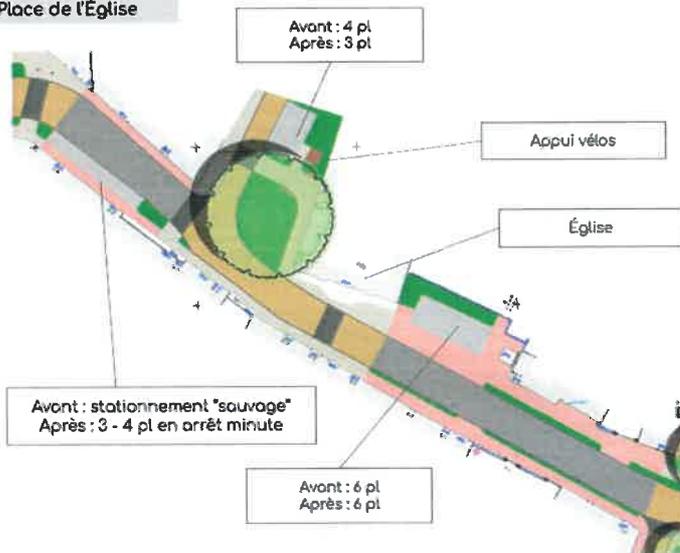
Zone de rencontre en béton ou stabilisé renforcé	Escalier / parvis
Trottoir en enrobé rose	Mobilier
Espace végétalisé	Point d'eau / fontaine
Passage piéton	Bâti existant
Voirie en enrobé noir	Cheminement en pavé perméable
Voirie zone de rencontre (enrobé noir ou résine)	Terrasse
Stationnement	Arbre nouveau
Parking perméable	Arbre existant
Borne électrique	

#### Aménagements proposés :

- Zone piétonne / espace de rencontre pour recréer une place et permettre la connexion spatiale avec le Musée
- Mise en place d'arrêts minutes (linéaire) et de places en épis : stationnement dédié aux commerces
- Marqueurs paysagers de la place : espaces végétalisés / arbre avec mobilier de repos et fontaine en pierre (en faveur du "cheminement de l'eau" et de l'identité communale)
- Mise en place d'un appui à vélos devant les commerces avec borne électrique
- Végétalisation le long des axes de circulation (cadre paysager et sécurité des piétons)
- Trottoirs en accessibilité PMR (sécurité piétons)



### Place de l'Église



#### Aménagements proposés :

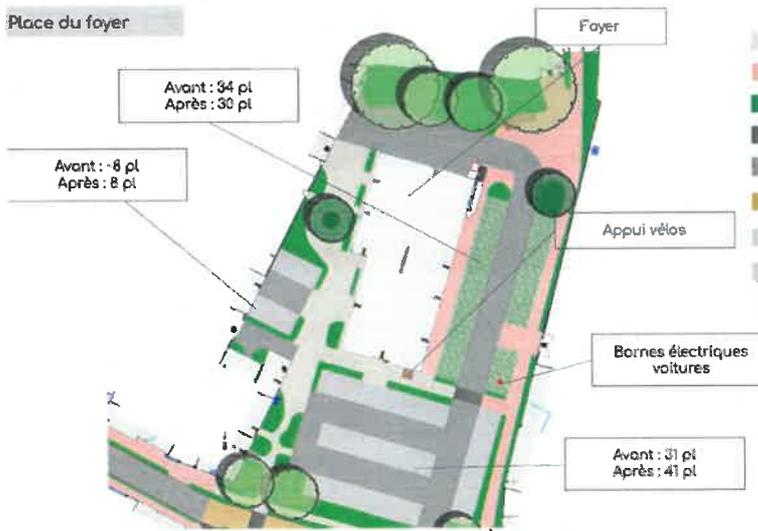
- Zone piétonne / espace de rencontre pour recréer une place et permettre la connexion spatiale entre la place du Commerce et de la Mairie
- Mise en valeur du chêne remarquable avec du mobilier de repos
- Arrêts minutes devant les commerces (maintien du stationnement initial)
- Végétalisation le long des axes de circulation (cadre paysager et sécurité des piétons)
- Trottoirs en accessibilité PMR (sécurité piétons)
- Mise en place d'un appui à vélos devant l'Église

	Zone de rencontre en béton ou stabilisé renforcé		Escaliers / parvis
	Trottoir en enrobé rose		Mobilier
	Espace végétalisé		Point d'eau / fontaine
	Passage piéton		Bâti existant
	Voirie en enrobé noir		Cheminement en pavé perméable
	Voie zone de rencontre (enrobé noir ou résine)		Terrasse
	Stationnement		Arbre nouveau
	Parking perméable		Arbre existant
	Borne électrique		

Église



### Place du foyer



#### Aménagements proposés :

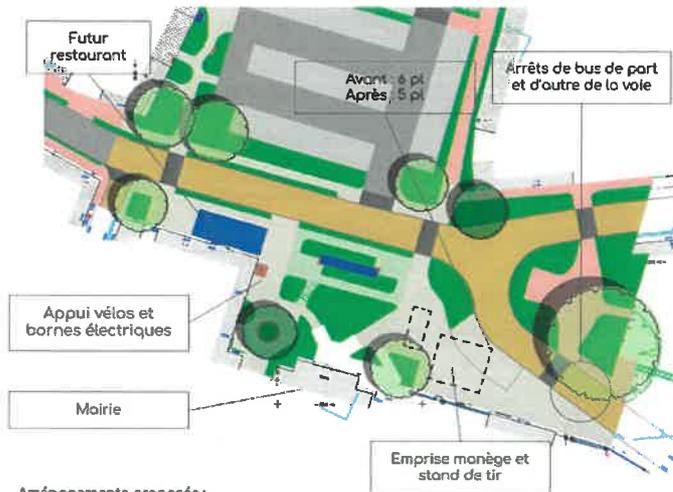
- Zone piétonne / espace de rencontre pour recréer une place et permettre la connexion spatiale entre la place du Foyer et de la Mairie
- Végétalisation des espaces
- Mise en place d'une noue paysagère sous la gouttière en faveur du cheminement de l'eau et de l'identité communale
- Maintien de l'offre en stationnement avec une partie en stationnement perméable
- Nouvel axe piétonnier en direction du Parc Saint Maurice pour créer une continuité piétonne et végétale
- Mise en place d'un appui à vélos devant le foyer
- Création d'un accès pour les cars à l'arrière du foyer

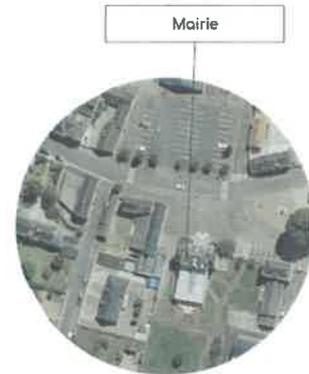
	Zone de rencontre en béton ou stabilisé renforcé		Escaliers / parvis
	Trottoir en enrobé rose		Mobilier
	Espace végétalisé		Point d'eau / fontaine
	Passage piéton		Bâti existant
	Voirie en enrobé noir		Cheminement en pavé perméable
	Voie zone de rencontre (enrobé noir ou résine)		Terrasse
	Stationnement		Arbre nouveau
	Parking perméable		Arbre existant
	Borne électrique		

Foyer



**Place de la mairie**

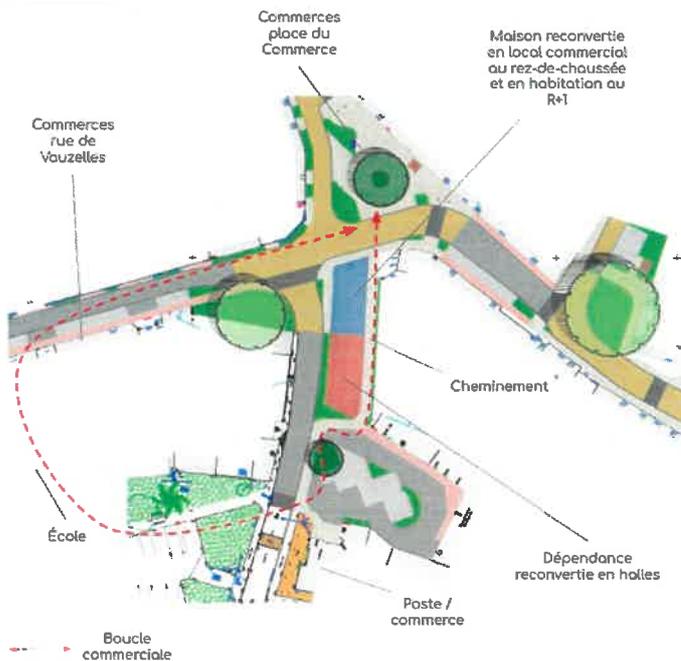


**Aménagements proposés :**

- zone piétonne / espace de rencontre pour recréer une place et permettre la connexion spatiale entre la place du Foyer et de la Mairie
- Végétalisation des espaces
- Mise en place d'un point d'eau en faveur du "cheminement de veau" et de l'identité communale
- Mise en place d'une terrasse pour le futur restaurant
- Aves piétonniers de part et d'autre du parking du foyer
- Création d'un espace de détente devant la médiathèque pour faire naître un lieu d'échange et de proximité avec une pergola végétalisée, du mobilier de repos et un appui vélos

**Esquisse**




Il s'agit d'une première approche, notamment pour le parking de la poste. L'aménagement final sera donc revu à la fin du projet, après les travaux.

Il est donc proposé de connecter la place du Commerce avec le parking de la poste en transformant le jardin linéaire en cheminement sécurisé et végétalisé.

La liaison piétonne pourrait alors s'étendre jusqu'à la poste puis sur la place du Champ de Foire à l'aide d'un passage piéton afin de créer un maillage sécurisé en faveur d'une boucle commerciale (itinéraire en pointillés). Cette liaison piétonne est d'autant plus intéressante car l'emprise de la rue de la Poste rend impossible une accessibilité PMR des deux côtés.

Cet itinéraire permettrait également de sécuriser le déplacement des enfants vers le bourg (école à proximité).

La maison serait reconverte en local commercial au rez-de-chaussée et conservée comme habitation au R+1 afin de diversifier les usages. L'activité en rez-de-chaussée permettrait de renforcer l'offre commerciale et le rôle de cet espace.

La végétalisation du parking de la poste est proposée afin d'améliorer le cadre de vie et la perméabilité du sol, tout en conservant une offre de stationnement.

Coût d'aménagement par phase HT		
1	Place de la mairie et du foyer rural	425,003.00 €
2	Place de l'église et du commerce	203,310.00 €
3	Rue de Vouzelles, Rue Diane de Meridor, Rue de Montsoreau	390,000.00 €
	<b>TOTAL HT</b>	<b>1,018,313.00 €</b>
	<b>TVA 20%</b>	<b>203,662.60 €</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1,221,975.60 €</b>
PSE	Résine RD	
Détails phase 3		
3a	Rue de Vouzelles	146,000.00 €
3b	Rue Diane de Meridor	153,000.00 €
3c	Rue de Montsoreau	91,000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide l'avant-projet définitif du schéma d'aménagement des voiries et de la traversée de bourg tel qu'il a été présenté ainsi que son coût prévisionnel.
- Autorise le lancement des études « Pro ».

Le secrétaire,  
Cyrille COUINEAU



Pour extrait conforme.  
Le Maire,  
Yves BOUCHER